



QUICK TIPS

## INTÉGRER LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie durable peut contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs du développement durable, au-delà de l'accès à l'énergie pour tous: atténuation et adaptation au changement climatique, réduction de la pollution, amélioration de la santé publique et lutte contre la dégradation des sols. Toutefois, pour que ces avantages

se concrétisent, les actions doivent être soigneusement planifiées, conçues et mises en œuvre. Cette note brève fournit des conseils pratiques pour maximiser les opportunités de durabilité environnementale, réduire les risques environnementaux et liés au climat dans le secteur de l'énergie durable.



### Contribuer aux engagements internationaux en matière d'environnement et de climat

- ▶ Vérifiez comment les activités proposées contribuent aux **Conventions de Rio** relatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, à la biodiversité et à la lutte contre la désertification. Vous pouvez vous inspirer du document Guide des activités du secteur de l'énergie pouvant bénéficier des [marqueurs de Rio](#).
- ▶ Vérifiez si le secteur de l'énergie fait partie de la **Contribution Déterminée au niveau National (CDN)** du pays partenaire et donnez la priorité aux interventions qui soutiendront sa mise en œuvre.



### Minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et le climat

- ▶ Promouvoir une **production d'électricité plus propre**, notamment par l'utilisation d'énergies renouvelables, le passage à des technologies plus propres telles que l'utilisation de combustibles à faible teneur en soufre.
- ▶ Intégrer une composante de **gestion des déchets**, afin de gérer de manière adéquate les batteries usagées (provenant par exemple des systèmes solaires photovoltaïques PV) et les autres déchets issus des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. Les équipements obsolètes peuvent contenir des substances très polluantes, comme les polychlorobiphényles (PCB) au niveau des transformateurs et le mercure des tubes fluorescents.
- ▶ Pour les installations solaires, il faut toujours tenir compte des quantités d'**eau nécessaires** au nettoyage des panneaux photovoltaïques.
- ▶ Veillez à ce que les projets relatifs à la **biomasse et aux biocarburants** n'impliquent pas la conversion de forêts naturelles ou d'écosystèmes biodiversifiés, et promouvoir l'**utilisation d'espèces indigènes**. Veillez également à ce que la perte de nutriments du sol soit correctement compensée.
- ▶ Utilisez l'[évaluation environnementale stratégique \(EES\)](#), l'[évaluation de l'impact environnemental \(EIE\)](#) et/ou l'[évaluation des risques climatiques \(ERC\)](#) pour identifier les alternatives qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement ou diminuent la vulnérabilité climatique.



## Renforcer la durabilité environnementale et le développement à faible émission de carbone

- ▶ Soutenir systématiquement la **transition vers une production d'énergie à faible émission de carbone** (énergies renouvelables et efficacité énergétique).
- ▶ Promouvoir la **réduction ou l'élimination des subventions aux combustibles fossiles**.
- ▶ Réduire la dépendance à la biomasse non durable comme source d'énergie pour lutter contre la pollution de l'air intérieur et la dégradation des sols. Promouvoir plutôt : les fours améliorés de cuisson, l'agroforesterie (pour la biomasse), les systèmes de biogaz domestiques, les chaînes de valeurs durables du charbon de bois et la cogénération, comme par exemple à partir de la bagasse, un sous-produit de la production de sucre.
- ▶ Appliquer les normes les plus récentes pour évaluer la **durabilité de la biomasse** (art. 29, paragraphes 2 à 7 et 10 de [la directive 2018/2001/UE sur les énergies renouvelables](#)) et réaliser des **études sur les émissions de gaz** à effet de serre qui tiennent compte de toutes les opérations liées à l'activité, y compris le transport.
- ▶ Promouvoir les **systèmes de production d'énergie** à partir des déchets, par exemple l'utilisation du biogaz provenant des décharges, des déchets animaux, des déchets agro-industriels et des installations de traitement des eaux usées comme sources d'énergie.
- ▶ Promouvoir l'**efficacité énergétique** tant du côté de la demande que de l'offre, par exemple le mélange de combustibles, la cogénération, la modernisation des processus de production et des bâtiments, les codes de construction, l'écolabellisation des appareils. Garantir l'utilisation d'appareils certifiés, en évitant que les équipements à bas prix soient obsolètes dans un court laps de temps.
- ▶ Promouvoir la **formation technique et professionnelle** en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique pour satisfaire un marché en pleine croissance pour les emplois verts.



## Promouvoir la résilience des écosystèmes à leur dégradation et au changement climatique

- ▶ Conception d'infrastructures à **l'épreuve du climat**, en tenant compte des effets du changement climatique pendant leur durée de vie (par exemple, les débits d'eau dans le cas d'aménagements hydroélectriques ; l'impact de l'augmentation des températures sur le transport et la distribution de l'énergie électrique ; l'exposition des infrastructures aux phénomènes météorologiques extrêmes).
- ▶ Pour les projets d'**hydroélectricité et de biomasse**, promouvoir une gestion durable des terres du bassin versant. La pollution et la dégradation des terres peuvent accélérer l'envasement et l'eutrophisation des réservoirs, modifiant les schémas d'écoulement des rivières.
- ▶ Soutenir le **renforcement des capacités** des autorités de régulation et de planification et des opérateurs, pour faire face aux impacts du changement climatique.
- ▶ Mettre en oeuvre une [EES](#), [EIE](#) et/ou une [ERC](#) pour identifier les possibilités de renforcer la résilience climatique et de remédier aux impacts de la dégradation de l'environnement sur les performances du secteur ou du projet.



## Intégrer les questions environnementales et climatiques dans les appuis budgétaires au secteur de l'énergie

- ▶ Utiliser une **Évaluation Environnementale Stratégique** pour renforcer la durabilité environnementale et la résilience climatique de la stratégie du secteur de l'énergie et du programme de soutien de l'UE, y compris en appuyant la sélection d'indicateurs de performance.
- ▶ S'il existe des risques conséquents ou des opportunités importantes liées à l'environnement ou au climat, assurez-vous que des **indicateurs de performance** appropriés sont inclus.
- ▶ Inclure les thèmes liés à l'environnement et au climat dans le dialogue sur la politique énergétique.
- ▶ Fournir une assistance technique pour renforcer les capacités du gouvernement partenaire en matière d'environnement et de changement climatique.



## Intégrer les questions environnementales et climatiques dans les investissements énergétiques

- ▶ S'assurer que les mesures de **protection de l'environnement** utilisées par les institutions financières chefs de file et intermédiaires sont conformes aux normes de l'UE.
- ▶ Dans le cas d'investissements dans l'hydroélectricité, assurez-vous que le projet est aligné sur un **plan de gestion du bassin fluvial**.
- ▶ Dans la mesure du possible, promouvoir l'Évaluation Environnementale Stratégique pour s'assurer que le pipeline de projets répond à une stratégie du secteur de l'énergie sensible à l'environnement et qu'il est aligné sur les objectifs en matière de changement climatique (par exemple les **CDN**).



### Informations complémentaires et appui technique :

- ▶ [Lignes directrices «Intégrer l'environnement et le changement climatique dans la coopération internationale et au développement de l'UE».](#)
- ▶ [Guide sur les activités du secteur de l'énergie qui peuvent bénéficier des marqueurs de Rio.](#)
- ▶ [Note sectorielle sur l'énergie concernant l'intégration de l'environnement et le changement climatique.](#)
- ▶ [Manuel de l'énergie durable.](#)

\* Tous les documents sont disponibles sur [capacity4dev.eu](http://capacity4dev.eu) (groupes publics : «[Environnement, changement climatique et économie verte](#)» et «[Éducation et développement](#)»)

Contactez la Facilité pour l'intégration de l'environnement et du changement climatique des DG INTPA, MENA et ENEST:

[INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:INTPA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:MENA-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu) | [ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu](mailto:ENEST-GREENING-FACILITY@ec.europa.eu))